

AVIS D'AVENANT N°5 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - N°19/002 - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN



- Port de Rouen -
Publié le 27 Novembre 2019

Publication(s)



AVIS D'AVENANT N°5 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

N°19/002

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Lors de sa séance du 17 septembre 2019, le Bureau du Grand Port Maritime de Rouen a approuvé la convention d'avenant n° 5 à la Convention d'Occupation Publique n° 19/002 relative au port de Rouen ainsi que le projet de règlement de port de Rouen A, ainsi que le règlement d'occupation du domaine public à Rouen en cours de mise en œuvre et l'adoption de l'avenant n°5 à la Convention d'Occupation Publique n° 19/002.

Dispositif de consultation

La consultation sera le communiqué
- Plan (sur 2019)
- Conditions de port de Rouen.

Date de fin de consultation : 17 janvier 2020

La consultation est ouverte à la possibilité d'obtenir plus d'informations sur le site internet du Grand Port Maritime de Rouen à l'adresse suivante : www.gpmr.fr ou par téléphone au 02 35 55 55 55. Les personnes souhaitant participer à la consultation doivent s'inscrire sur le site internet du Grand Port Maritime de Rouen à l'adresse suivante : www.gpmr.fr.

Tous renseignements complémentaires, voir site internet du Grand Port Maritime de Rouen à l'adresse suivante : www.gpmr.fr ou par téléphone au 02 35 55 55 55.

Cet avis est à consulter sur le site internet du Grand Port Maritime de Rouen à l'adresse suivante : www.gpmr.fr ou par téléphone au 02 35 55 55 55.

Date de mise en ligne : 27/11/2019

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN
100 rue de la République - 76600 Rouen
Tél : 02 35 55 55 55 - www.gpmr.fr

AVIS D'AVENANT N°5 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - N°19/002 - GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

PDF - 129.73 KO

 TÉLÉCHARGER

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/publication-de-decision/avis-davenant-ndeg5-la-convention-doccupation-du-domaine-public-ndeg19002>

□